

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil dix-sept, le vendredi 7 avril, à 18H15,  
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en salle  
d'honneur de la mairie sous la présidence de Monsieur OSER, Maire

Etaient présents : M. OSER, Maire

MM. et Mmes HELLE, NATALE, LARCHER, BOUR, KHELIFI, ROY Maires Adjoints  
MM et Mmes KUNTZ, SALOME, OUASSIN, CRELIER, LARBI, GARNIER, MARLIN,  
ABDOUN SONTOT, EL MOUSSAFER, HERMANN, QUEIROS, THOMAS, GOUGEON,  
MARCHET, ROUSSE, SAMBO et FURRER Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir : Mme PRUNIAUX à Mr OSER, Mme DE KONINCK à Mr  
NATALE, Mme MAKSIMOVIC à Mr HELLE, Mme BARTHOULOT à Mr ROUSSE.

Mme MOUROT absente excusée

A été élu secrétaire de séance : André OUASSIN

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Jeudi 30 mars 2017	Jeudi 13 avril 2017	En exercice	29
		Présents	24
		Votants	28

**2017/3/4**

**Subventions aux associations**

**Rapporteur : Monsieur OSER**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de se prononcer sur l'attribution des subventions suivantes. Il précise que la règle d'attribution retenue a été le maintien du montant de chaque subvention à son niveau de 2016, sauf cas particuliers comme les écoles où le nombre d'élèves intervient ou encore pour les aides accordées à la première licence.

Association	Subvention Courante Accordée en 2016	Subvention Exceptionnelle Accordée en 2016	Subvention courante proposée en 2017	Subvention exceptionnelle Proposée en 2017
Amicale des Algériens	180 €		180 €	
Amicale des Jeunes Sapeurs Pompiers	225 €		165 €	
Amicale des Marocains	180 €		180 €	
Amicale des Sapeurs Pompiers	300 €		300 €	
Amicale des Vosgiens	100 €		100 €	
Amicale Ecole des Marronniers	2 720 €		2 640 €	
Amicale Ecole des Sittelles	770 €		910 €	

Atelier des Remp'Arts	80 €		80 €	
Chacasol	1 500 €		1 500 €	
Collectif Résistance et Déportation	50 €		50 €	
Comité de quartier de la Voinaie	4 000 €		4 000 €	
Comité d'Entente Sociétés Patriotiques	1 200 €		1 200 €	
Comité des Oeuvres Sociales	24 000 €		24 000 €	
Coopérative Ecole Louise Michel	371 €		340 €	
Coopérative Ecole Pergaud	707 €		720 €	
Coopérative Moulin des Prés	462 €		540 €	
Delle Animation	81 150 €	6 533 €	80 000 €	
Delle Camping Caravaning	100 €		100 €	
EDEN99			2 000 €	
FNATH Bâtiment UDAF	0 €		0 €	
Gymnastique La Delloise	150 €		150 €	150 €
Intermed	2 000 €		2 000 €	
La Clé de Sol	200 €		200 €	
La Plongeotte	200 €		575 €	
L'Echiquier Dellois	380 €		380 €	
Les Amis des Quatre Saisons	300 €	500 €	300 €	
Les Amis de l'orgue	180 €		180 €	
Secours Populaire Français	210 €		144 €	
Sports Réunis Dellois	27 005 €	300 €	27 125 €	
<i>dont SRD - Athlétisme</i>	<i>3 800 €</i>		<i>3 800 €</i>	
<i>dont SRD - Section Basket</i>	<i>9 500 €</i>		<i>9 500 €</i>	
<i>dont SRD - Section Tennis</i>	<i>5 770 €</i>		<i>5 770 €</i>	
<i>dont SRD - Section Judo</i>	<i>3 945 €</i>	<i>300 €</i>	<i>4 065 €</i>	

<i>dont SRD - Section Tir</i>	<i>3 040 €</i>		<i>3 040 €</i>	
<i>dont SRD - Section Plongée</i>	<i>950 €</i>		<i>950 €</i>	
UNAAPE	180 €		180 €	
Union Delloise	6 500 €		6 500 €	
Union Delloise - Ecole de musique	24 920 €		22 900 €	
<b>Totaux</b>	<b>180 320 €</b>	<b>7 333 €</b>	<b>179 639 €</b>	<b>150 €</b>

Le conseil municipal après avoir entendu Monsieur le Maire

DECIDE d'allouer à chaque association la subvention 2017 y afférente, comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

### **RAPPORT ADOPTE A L'UNANIMITE**

Le Maire soussigné, certifie que la convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la mairie conformément à la législation en vigueur.  
Le Maire,